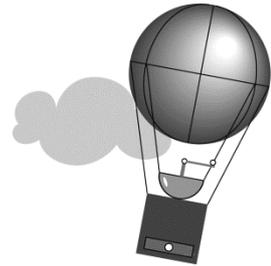


Rotary



Le Rotary Club de Saint – Ghislain

organise la 37e foire à la brocante et collections à Saint-Ghislain

**le jeudi 21 mai 2020, jour de l'Ascension,
de 9 h à 19 h 00.**

Madame, Monsieur,

Notre club a accepté, en 2013, de reprendre l'organisation de cette manifestation.

Le Rotary est une organisation internationale apolitique dont les membres sont animés par l'idéal de servir.

Quelques unes des actions du Rotary Club de Saint-Ghislain :

Sur le plan local :

- Récolte de fonds en faveur de la recherche médicale pour combattre la sclérose en plaques.
- L'action St-Nicolas pour les enfants défavorisés de notre région. Les envoyer en vacances, à la mer, etc...
- Aide logistique auprès des asbl de l'entité de Saint-Ghislain actives dans le domaine social.
- Création d'un fond social pour aider certains élèves des ETH à acheter le matériel nécessaire pour les cours de cuisine (couteaux, etc...)
- Aide pour l'équipement de la pédiatrie d'Epicura Hornu dans le cadre d'un projet visant à soulager la douleur chez les enfants hospitalisés.

Sur le plan international :

- Polio Plus qui permet de vacciner 240 millions d'enfants et d'éradiquer la poliomyélite de notre planète.
- Soutien financier à V.S.F (Vétérinaires Sans Frontières) pour venir en aide à des actions menées au Mali et au Rwanda.
- Permettre à des étudiants en fin de secondaire de partir 1 an à l'étranger, reçus par les clubs Rotary locaux, afin de se perfectionner en langues et cultures.
- Action d'aide aux familles du Nord-Burundi.

Au cours de la saison, notre club a redistribué près de 8.000 € afin de venir en aide à l'enfance défavorisée de notre région.

C'est la raison pour laquelle les bénévoles de notre club mettent tout en œuvre afin d'organiser de multiples actions permettant de poursuivre ces aides.

Les bénéficiaires résultant de la location de votre emplacement y participent grandement et nous vous remercions de votre présence lors de cette manifestation.

Nous vous souhaitons une agréable et profitable journée.

Le Comité organisateur.

Marche à suivre pour une bonne réservation :

1. Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à cette manifestation en nous retournant le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété et signé. Votre emplacement sera réservé **après réception de votre bulletin d'inscription ET de votre paiement sur notre compte BE32 2700 1863 8302.**
2. Dans votre intérêt nous vous demandons d'utiliser un bulletin par exposant, pas de réservation groupée. Effectuez éventuellement une photocopie de ce bulletin.
3. **Veillez faire ATTENTION à bien utiliser le même nom sur votre virement bancaire et sur le bulletin d'inscription !**
4. **Les emplacements sont attribués dans l'ordre de rentrée des bulletins d'inscription et des paiements tout en respectant certaines priorités, à savoir :**
 - ✓ **Priorité pour le riverain en face de son habitation.**
 - ✓ **Priorité pour l'exposant fidèle et régulier pour le même emplacement occupé les années précédentes.**
5. L'installation se fera le jeudi 21 mai entre 7 h 00 et 8 h 30, en fonction d'une numérotation qui vous sera attribuée et que vous respecterez obligatoirement.
6. Il est indispensable que vous preniez votre autorisation d'installation avec votre numéro d'emplacement au stand organisateur situé face au Syndicat d'Initiative (monument aux morts), et ce **avant 7 h 30. Passé ce délai nous considèrerons qu'il vous est impossible de venir et nous nous réservons le droit d'attribuer votre emplacement à quelqu'un d'autre.**

VOTRE AUTORISATION D'INSTALLATION SERA PLACEE VISIBLEMENT DANS VOTRE STAND POUR TOUTE REQUISITION ! Munissez-vous de votre preuve de paiement.

7. La brocante se fera sur le circuit de l'avenue de l'Enseignement et de la rue d'Ath.
LES VEHICULES SONT INTERDITS DANS LA RUE D'ATH ET SUR LE TROTTOIR FACE A L'ECOLE ST-JOSEPH. UN VASTE PARKING GRATUIT SERA A VOTRE DISPOSITION DANS LES ENVIRONS IMMEDIATS.
8. Les personnes se présentant **sans réservation** ne pourront s'installer que sous réserve de notre acceptation et en fonction des emplacements **encore** disponibles.

NB : pour une transmission plus rapide, indiquez votre adresse e-mail sur le bulletin d'inscription.

Pour pouvez aussi télécharger le présent document, le bulletin d'inscription et le plan d'implantation sur notre site :

<http://saint-ghislain.rotary1620.org>

(télécharger les trois fichiers en pdf)

Règlement à suivre pour une bonne organisation :

Chaque participant...

- est responsable de la marchandise qu'il expose face à un contrôle policier, douanier ou fiscal et il s'engage à ne vendre que de la brocante, de la seconde main ou de la collection provenant de son patrimoine.
- L'événement n'est pas un marché ni une braderie et **SONT DONC INTERDITS LES PRODUITS NEUFS - LES FONDS DE MAGASINS - LA VENTE D'ANIMAUX - LES VETEMENTS EN SERIE - LES PRODUITS VENDUS SUR LES MARCHES PUBLICS - LES STANDS A CARACTERE PHILOSOPHIQUE, RELIGIEUX OU POLITIQUE – LA VENTE DE BOISSONS ALCOOLISEES OU NON.**
Les organisateurs se réservent le droit d'accepter un nombre limité de débits de nourriture.
- s'engage à respecter l'horaire de la brocante. A savoir qu'il est impossible et **interdit de quitter son stand avant le passage du cortège de clôture prévu à 18 h 30.**
- est tenu à respecter l'emplacement qu'il occupe, de le laisser propre à son départ et de garantir l'accès aux domiciles des riverains.

Nous attirons votre attention sur l'art.7 §4 du règlement communal relatif à l'organisation de brocantes sur le domaine public qui stipule que tous les déchets (caisses, emballages, papiers, cartons, etc...) doivent être évacués. Au cas où une intervention de la commune est nécessaire pour le nettoyage, les prestations du service technique seront facturées et nous devons alors les répercuter auprès du ou des brocanteurs concernés.

- **ATTENTION : LA RUE D'ATH (ZONE A SANS VEHICULE) COMPREND ESSENTIELLEMENT DES STANDS DE 4 M DE LARGEUR (OU MULTIPLES DE 4 M) ET QUELQUES STANDS DE 3,5 ET 7 M DE LARGEUR.**
- L'entrée de l'école St-Joseph est réservée à la direction de l'école.
En cas de désistement de celle-ci, elle sera partagée en 3 stands de 4 m X 4 m donc à 16 € (assimilée à la zone B ou C).

VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS.

ATTENTION :

Le numéro de GSM indiqué sur le bulletin d'inscription (0499 / 37 59 69) sert uniquement de répondeur, veuillez donc laisser un message clair et précis avec vos coordonnées (nom et N° de téléphone).

Inutile donc de téléphoner pour demander le même emplacement que l'année passée, vous pouvez l'indiquer dans la rubrique « remarques » du bulletin d'inscription.

Nous accordons, dans la mesure du possible, le même emplacement aux brocanteurs habitués et en ordre d'inscription (bulletin + paiement)

Vous recevrez directement par e-mail votre N° d'emplacement.

Utilisez de préférence notre adresse e-mail pour toutes demandes d'information.

Brocante.ascension@skynet.be

Merci de votre collaboration et au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Saint - Ghislain

Le comité organisateur.

